

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-13

L'an deux mille treize,
Le 21 février, à Metz

Date de convocation	29 janvier 2013
Nombre de délégués :	
Titulaires	37 titulaires
+ Suppléants	37 suppléants
Présents	19
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M. Jean-Paul BACHY
M. Daniel BEGUIN
M. Daniel COINCE
M. Jean-François DAMIEN
M. Bernard CUNIN
Mme Annie DAZAC
Mme Morgane PITEL
M. André DEGUIS
M. Bernard DEKENS
M. Jean-Marc FOURNEL
M. Lionel LADOUCE
M. Daniel LAURENT
M. Pierre PANDINI (qui a reçu pouvoir de M. Wallendorff)
M. Claude PHILIPPE
M. Christian BORGNIET
M. Bruno PILARD
M. Michel PORCELLI
M. Jean-Claude JACQUEMART
M. Franck TUOT

Résultat du vote

A l'unanimité

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°13-13

Objet de la délibération :

Compte de gestion 2012

Constatant la conformité du compte de gestion pour l'année 2012, établi par le Payeur Départemental des Ardennes, avec le compte administratif, lesquels présentent les soldes suivants :

- Un excédent de clôture de 817 539,74 € en section de fonctionnement
- Et un excédent de clôture de 201 618,94 € en section d'investissement,

Le Comité Syndical de l'EPAMA approuve à l'unanimité le compte de gestion pour l'exercice 2012.

Le Président de l'EPAMA,

Jean-Paul BACHY